



Insalubrité d'une location

Par **sandra**, le 13/03/2012 à 16:56

Bonjour,

j'ai louer pendant un an un appartement que je trouve insalubre.

- il n'y a pas de système de ventilation,
- il y a de gros problème d'humidité,
- il y a du moisi sur les murs, les sols et les plafonds.

J'ai enfin retrouvé un logement décent et quitte donc l'ancien.

je voulais savoir si il existait un recours pour obtenir des dommages et intérêts.

en effet j'ai constaté de la moisissures sur mes meubles, mon lit, mes chaises, tout quoi! j'ai mangé, dormi et vécu dans le moisi et aujourd'hui mes affaires sont abîmés.

j'ai déjà beaucoup de photos en preuve mais je ne sais pas quelles démarches je peu effectuer.

merci de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le 13/03/2012 à 19:41

Bonjour, avez vous informé par LRAR votre bailleur des problèmes d'humidité que vous rencontrez ? cordialement

Par **sandra**, le **14/03/2012** à **15:43**

Bonjour, ma propriétaire trouve toujours une bonne excuse.
quand on lui en a parlé, elle nous a répondu qu'on avait qu'a ouvrir les fenêtre et mettre en route la hotte en guise de VMC.
en fin d'année j'ai eu des problème de chauffage.
le chauffagiste n'a pas voulu réparer la chaudière car rien n'est au norme.
ma propriétaire a fait celle qui n'était pas au courant.
ils ont du installer des radiateurs.
je me suis retrouvé avec un chauffage électrique au lieu d'un chauffage au fioul et avec 9 radiateurs (dont la moitié ne marche pas car ils sont reliés à la chaudière)

Par **cocotte1003**, le **15/03/2012** à **03:35**

Bonjour, votre bailleur a fait le nécessaire au niveau du chauffage. Vous n'avez aucune preuves valables en justice. Pour votre état ds lieux de sortie, je vous conseille vivement de remettre l'appartement dans l'état ou il est noté sur votre état des lieux d'entrée afin d'éviter tous problèmes de retenues de dépôt de garantie, cordialement

Par **sandra**, le **15/03/2012** à **08:01**

oui ça je sais mais moi je parlais de mes affaires, mes meubles qui sont abîmés et attaqués par le mois